

## Sur [Monenfant.fr](https://monenfant.fr), la Cnaf facilite l'accueil des enfants des personnels prioritaires

**Dans le contexte actuel de recrudescence de l'épidémie du Covid-19, les parents personnels du système de santé et des établissements et services médico-sociaux, pourront s'inscrire dès ce vendredi sur [monenfant.fr](https://monenfant.fr) pour trouver une place d'accueil de leurs enfants.**

**Ce dispositif, déjà mis en place lors du premier confinement en mars 2020, ([cf. communiqué du 17 mars](#)), est ainsi reconduit afin de faire face aux risques d'absentéisme de ces personnels.**

Sur [monenfant.fr](https://monenfant.fr), le site des Allocations familiales dédié aux parents, les personnels de santé indispensables à la gestion de la crise sanitaire pourront indiquer leur besoin d'accueil de leurs enfants de moins de 16 ans. Il leur suffit d'indiquer leurs coordonnées, catégorie socio-professionnelle, employeurs et les informations sur les enfants concernés (nom et prénom, date de naissance, jours de garde).

Ces éléments sont ensuite mis à disposition des préfetures, qui s'organisent avec leurs partenaires, et notamment les Caisses d'allocations familiales, pour fournir des places d'accueil aux parents.

Sont concernés :

- les personnels des établissements de santé ;
- les biologistes, infirmiers diplômés d'Etat, médecins, pharmaciens et préparateurs en pharmacie, sages-femmes, ambulanciers ;
- les professionnels et bénévoles de la filière de dépistage (professionnels en charge du contact-tracing, centres de dépistage, laboratoires d'analyse, etc.) et de vaccination (effecteurs comme personnels administratifs) ;
- les personnels des établissements et services médico-sociaux : EHPAD et EHPA (personnes âgées) ; établissements pour personnes handicapées et d'aide sociale à l'enfance ; services d'aide à domicile pour personnes vulnérables ; services infirmiers d'aide à domicile ; lits d'accueil médicalisés et lits halte soins santé ; appartements de coordination thérapeutique ; CSAPA et CAARUD ; centres d'hébergement pour sans-abris malades du coronavirus.

Parallèlement, les crèches et assistants maternels sont également invités à indiquer leurs places disponibles sur le site.

**Plus d'infos sur [monenfant.fr](https://monenfant.fr), avec l'article [Covid19 : Garde d'enfants parents et professionnels](#)**

### CONTACTS PRESSE

Virginie Rault  
07 78 45 49 90 / 01 45 65 68 84  
[presse@cnaf.fr](mailto:presse@cnaf.fr)

Glen Ouerdane  
01 45 65 68 86